

Où trouver des données sur l'aide publique au développement (APD) française ?

Données statistiques sur les années passées :

Les **données de l'APD française**, collectées par la DG Trésor lors d'une enquête annuelle, sont intégralement publiées, **projet par projet**, sur le site du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE : <http://bit.ly/stats-APD-OCDE> . Le site propose également des agrégats géographiques, sectoriels, par type d'aide et des comparaisons entre pays donateurs.

Une synthèse est présentée sur le site de la DG Trésor, lors de la publication des données préliminaires de l'année n, en avril n+1 (<http://bit.ly/Résultats-APD-FR-2017>), et des données définitives, en décembre n+1 (<http://bit.ly/Résultats-APD-FR-2016-définitifs>).

Données qualitatives sur les projets en cours :

La France publie, sur le site de l'Agence française de développement, des **données plus qualitatives sur ses projets bilatéraux d'aide au développement**, comprenant notamment le rappel de leurs objectifs et leur état d'avancement : <https://opendata.afd.fr> .

Données budgétaires (exécution et programmation) :

Les **crédits, en exécution et en programmation, de la mission « aide publique au développement » du budget de l'Etat** sont présentés chaque année de manière détaillée dans les annexes aux projets de loi de finances, sur le site de la Direction du Budget : <http://bit.ly/Documents-budget-Etat-par-année> .

- Le projet de loi de finances initiale, à l'automne, est accompagné d'un **projet annuel de performances (PAP)** de la mission : <http://bit.ly/PAP-APD-2019> .
- Au projet de loi de règlement, au printemps, est joint un **rapport annuel de performances (RAP)**, centré sur l'exécution de l'année précédente : <http://bit.ly/RAP-APD-2017> .
- Un **document de politique transversale (DPT) sur la politique française en faveur du développement** retrace par ailleurs **l'ensemble des crédits des autres missions du budget de l'Etat, des financements extrabudgétaires et des moyens des collectivités territoriales** contribuant à la politique de développement : <http://bit.ly/DPT-APD-2019> . Il comprend des prévisions d'APD.

L'exécution et la programmation des dépenses du **Fonds de solidarité pour le développement (FSD)** sont publiées et actualisées, deux fois par an, dans le **RAP** et dans le **DPT**.

Evaluations ex post :

La politique française fait également l'objet d'**évaluations**, dont la publication est assurée sur les sites du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères : <http://bit.ly/évaluations-APD-MEAE> ; de la Direction générale du Trésor : <http://bit.ly/évaluations-APD-DGTrésor> ; et de l'AFD : <http://bit.ly/évaluations-AFD> .

Tous les 5 ans environ, le **CAD de l'OCDE procède à un examen par les pairs de la politique française** d'aide au développement. Le dernier a eu lieu en 2018 : <http://bit.ly/revue-par-les-pairs-APD-France-2018> .